



L'ADC+, qu'est-ce que c'est ?

L'Action de Développement des Compétences (ADC) a été développée par Allizé-Plasturgie Rhône-Alpes en 2013 et confiée pour sa mise en œuvre au CFP, appuyé par le GEP. Cette initiative vise à favoriser la compétitivité des industriels de la plasturgie et à les soutenir dans leurs besoins de formation en Rhône-Alpes.

➤ Comment ça marche ?

- **Faire monter en compétences** les salariés grâce à trois Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) en plasturgie : [Assemblage Parachèvement Finition](#), [Conduite d'équipement de fabrication](#) et [Montage Réglage d'équipement de fabrication](#).
- **Remplacer les salariés en formation** par un personnel de travail temporaire afin de maintenir l'activité de l'entreprise (uniquement pour les entreprises qui le souhaitent).
- **Faciliter l'insertion professionnelle** des demandeurs d'emploi par le biais d'un contrat d'insertion en entreprise ou d'un contrat de transition professionnelle.
- **Valoriser l'encadrement intermédiaire** par de l'accompagnement en tutorat.
- **Fournir un accompagnement spécifique** pour les métiers de l'injection, l'extrusion soufflage et la décoration ; avec la possibilité d'établir un dispositif « sur-mesure ».

« L'ADC+ nous a permis de maintenir l'employabilité de nos salariés »

➤ Des résultats prometteurs

Lors de sa première édition en 2013, l'ADC+ a livré des résultats probants :

15
entreprises
participantes

50
salariés
formés

10 000
heures
de formation

Une satisfaction unanime des entreprises, des employés formés et des demandeurs d'emploi

➤ Les avantages de l'ADC+

- Maintien de votre activité grâce à un personnel de travail temporaire
- Développement des compétences de vos salariés
- Amélioration de votre compétitivité
- Développement d'un vivier de compétences dans votre bassin industriel.

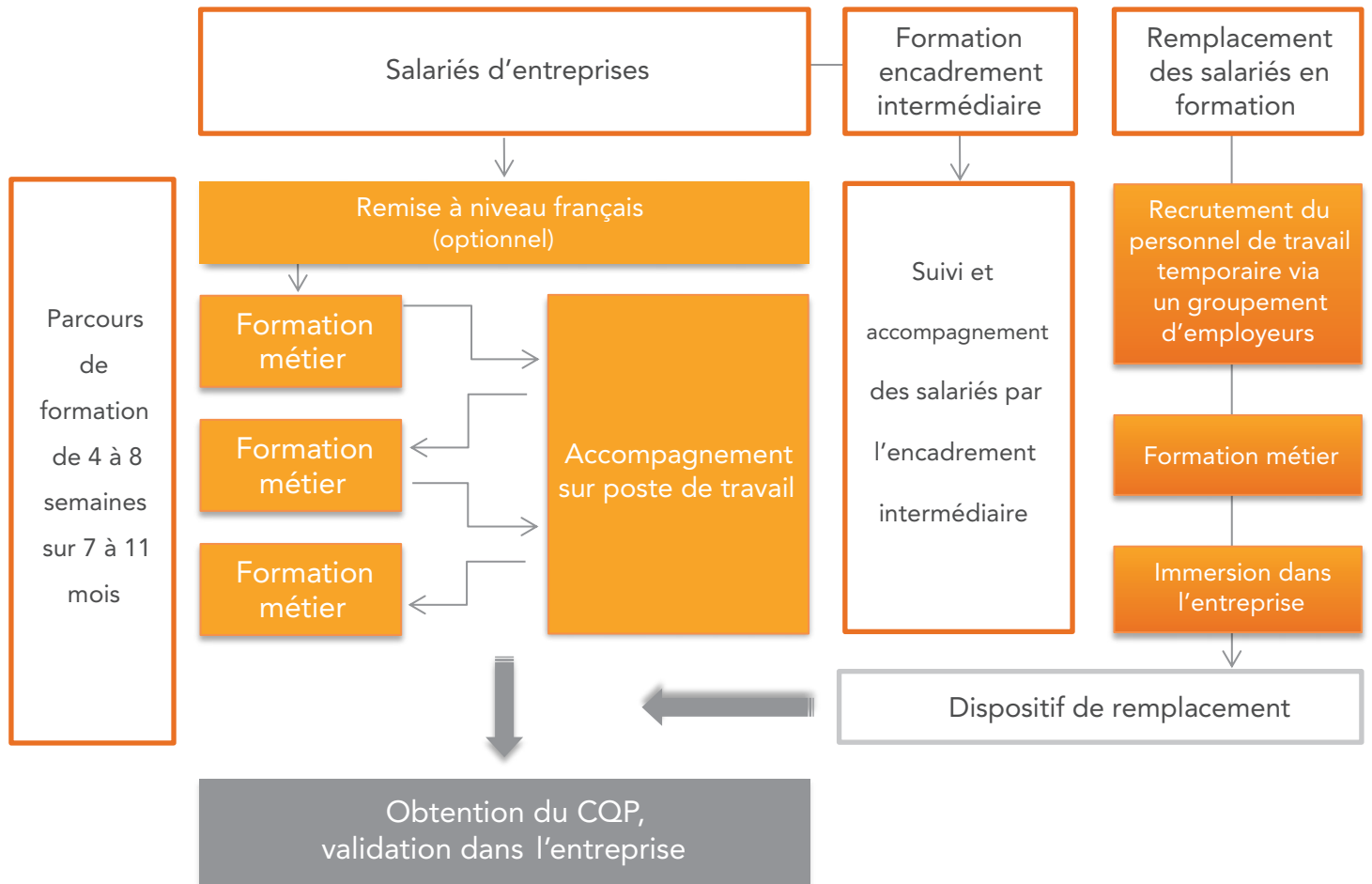
« Nos salariés sont plus autonomes, curieux des indicateurs de productivité et respectueux des consignes qualité/sécurité »

L'ADC+, EN BREF

- ▶ Pour les plasturgistes de la région Rhône-Alpes
- ▶ Début : mars 2015
- ▶ 100 places disponibles
- ▶ Période de formation de 4 à 8 semaines
- ▶ Formations « certifiantes » avec trois CQP
- ▶ Formations « Tuteurs » pour l'encadrement intermédiaire
- ▶ Soutien financier particulier de l'Etat et d'OPCA DEFI



➤ Les étapes de l'ADC+



« La communication est rétablie entre notre personnel encadrant et nos employés »

➤ Renseignements sur l'ADC+

Pour intégrer l'action ou avoir plus d'informations, contactez l'interlocuteur de votre région :

Eric Michaud – Haut-Bugey (01), Haute Savoie (74) – e.michaud@cfp-france.com – 04 74 12 19 19

Gregory Jullien – Rhône (69), Loire (42), Drôme (26), Ardèche (07) – g.jullien@allize-plasturgie.com – 04 26 68 28 53

Caroline Coffy-Saillard – Isère (38), Savoie (73) – c.coffy@allize-plasturgie.com – 04 26 68 28 52

Eric Mélisse – Ain (01), Plaine de l'Ain, Côtière, Val de Saône – e.melisse@cfp-france.com – 06 12 45 58 11

